

Bonne nouvelle : le diocèse de Nanterre propose une formation au chant grégorien

Author : spo

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Informations](#)

Date : 21 septembre 2012



A partir du mois d'octobre et jusqu'à avril prochain, la Commission de musique liturgique du Service de Pastorale liturgique et sacramentelle du diocèse de Nanterre propose une formation au chant grégorien à la Paroisse Notre-Dame des Airs (13 avenue Alfred-Belmontet, à Saint-Cloud). Cette formation est assurée par Claire Balanant.

Une telle initiative est en soi réjouissante. Elle montre qu'il est possible de réintroduire officiellement le chant grégorien dans la vie liturgique diocésaine. Mais cette initiative l'est encore parce que comme l'indique le programme de formation « *Que ce soit dans la liturgie sous sa forme ordinaire ou sous sa forme extraordinaire, le chant grégorien doit aujourd'hui trouver une juste place dans les célébrations dominicales des paroisses.* » Une remarque tout à fait juste, d'autant que si l'on en croie le texte conciliaire sur la question :

L'Église reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine ; c'est donc lui qui, dans les actions liturgiques, toutes choses égales d'ailleurs, doit occuper la première place.

Les autres genres de musique sacrée, mais surtout la polyphonie, ne sont nullement exclus de la célébration des offices divins, pourvu qu'ils s'accordent avec l'esprit de l'action liturgique, conformément à l'article 30. (S.C. n. 116)

Pour donner une idée de l'esprit qui anime cette initiative diocésaine le mieux est de reproduire une partie de sa présentation :

Objectif

Cette formation s'adresse à tous les chanteurs et chefs de chœur du diocèse : il s'agit de découvrir la richesse de ce corpus musical. Que ce soit dans la liturgie sous sa forme ordinaire ou sous sa forme extraordinaire, le chant grégorien doit aujourd'hui trouver une juste place dans les célébrations dominicales des paroisses.

Pourquoi propose-t-on cette formation aujourd'hui ?

Trois aspects particuliers éclairent cette démarche. Ce chant fait partie du patrimoine de l'Église. Il fait résonner la Parole de Dieu d'une façon unique et avec bonheur. En effet, les textes des pièces grégoriennes du propre sont tirés des textes bibliques, essentiellement des psaumes, et la musique est véritablement au service de ces textes. Ses mélodies ont traversé les siècles; elles sont à la source de toute la musique sacrée occidentale ; nombre de compositions chantées aujourd'hui en sont largement imprégnées. Aujourd'hui, ces pièces grégoriennes, du Kyrie et du Propre, nourrissent toujours la foi de ceux qui les écoutent et de ceux qui les chantent ; leur apport spirituel est d'une grande richesse.

Quel répertoire travaillerons-nous ?

Nous suivrons l'année liturgique : chaque séance portera sur des pièces du propre des dimanches (surtout les Introït, les Alléluias et les Communions), et des pièces du Kyrie, en relation avec les dimanches ou les Temps liturgiques à venir. Sur des pièces simples : travail vocal, déchiffrement, découverte de la relation entre le texte et la musique, travail d'interprétation à partir de la notation neumatique (neumes de Saint-Gall), travail de mémorisation. Ce travail demande une grande régularité car il fait appel à une forme de chant peu habituelle pour la plupart des chanteurs. La connaissance du solfège classique n'est pas obligatoire.

Pour plus de renseignements : musique@92.catholique.fr

Comme nous le signale un habitant du diocèse de Nanterre, que nous remercions pour cette information, « *on se souviendra des difficultés subies dans ce diocèse pour rencontrer l'évêque, puis pour obtenir des lieux de Messe traditionnelle, ce qui fut fait (à contre-cœur) à partir de 2005. Aujourd'hui il y a trois lieux de Messe qui fonctionnent très bien et en parfaite entente avec le clergé, dont Notre-Dame des Airs à Saint-Cloud, lieu justement choisi par le diocèse pour organiser ces cours de chant grégorien...* »

Un exemple à suivre dans d'autres diocèses.